

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°63/2022

Séance Ordinaire du 26 octobre 2022

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt et deux le vingt-six octobre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : DURAND Christophe

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CHANCHO Jean-Marie, STEPPE Virginie, CRUANAS Pauline, GHIRELLO Jean-Louis

Procurations : BRUNET François à CRUANAS Pauline, PLA Michelle à DARIO Alain, ROUSSEAU Charline à BROSSEAU Sylvie

Absents : /

Date de la convocation :

19/10/2022

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
3.3 Locations

OBJET : LOCATION DE L'APPARTEMENT SIS 11 RUE DE L'EUROPE, RDC

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Monsieur Adil YAKHLEF a manifesté son intérêt pour louer l'appartement communal sis 11 rue de l'Europe au RDC. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de cette location sachant que des travaux sont à prévoir dans l'appartement et qu'à ce jour, le prix du loyer et la date d'entrée dans les lieux restent à définir.

Le Conseil Municipal,

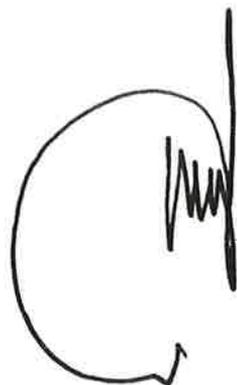
Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

DONNE à l'unanimité un avis favorable de principe pour cette location ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.



Le Maire,

Alain DARIO

